

G. VAN GOIDSENHOVEN donne lecture du texte suivant :

G. VAN GOIDSENHOVEN geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis le mois de janvier dernier, un certain nombre de bâtiments situées environ du 32 au 24 de l'avenue subissent des dégâts structurels préoccupants : apparition de fissures sur des murs porteurs, glissements de terrain visibles dans un jardin... Dans l'un des bâtiments, une fissure laisse passer le jour et semaine après semaine les dégâts ne cessent pas de s'accroître. Certains habitants témoignent même de craquements inquiétants. Contactés, les pompiers se disent incompetents pour s'exprimer sur l'éventualité de la dangerosité de la situation, laissant planer le risque d'un la pose de scellés faute de certitude. « Vivaqua » et « Bruxelles Mobilité » assurent que le problème ne vient ni du réseau de distribution ni des tunnels (même si les riverains se plaignent d'un métro beaucoup plus bruyant). Les habitants se sont tournés vers la Commune afin de disposer de l'expertise d'un ingénieur en stabilité mais il leur fut répondu qu'ils devaient préalablement remplir un formulaire.

Alerté, j'ai contacté le bourgmestre le premier mars dernier qui m'a assuré qu'afin d'avoir une analyse objective, la Commune entamait une procédure de désignation d'un expert en stabilité qui devait aboutir durant la semaine du 7 mars.

Le bourgmestre, en tant que responsable de la sécurité publique, peut-il me dire ce qu'il retourne des conclusions de l'expert désigné ? L'origine du problème a-t-elle été enfin identifiée ? Quelle évolution peut-on attendre dans les prochains jours et prochaines semaines ? Comment les habitant sont-ils accompagnés et informés ? Peut-on garantir la sécurité de l'ensemble des habitants ?

Enfin, pouvez-vous nous synthétiser les éléments d'évolution des conséquences du glissement de terrain qui avait gravement endommagé une série de maisons l'année dernière ?

Monsieur le Bourgmestre-Président répond qu'il a été alerté par les riverains du haut de l'avenue Gounod des affaissements de terrain et fissures dans les habitations. La Région a également été alertée. Dans un premier temps, les experts de « Bruxelles Mobilité » ont procédé aux analyses et ont confirmé que ce n'était pas lié au métro dans ce cas-ci. Il a sollicité « Vivaqua » pour savoir s'il y avait un problème du côté des égouts ; il n'y en a pas. Pour ne pas laisser les habitants dans l'incertitude, la Commune a diligenté une analyse en stabilité auprès d'un bureau d'études spécialisé. Toutes les maisons impactées ont été analysées. L'analyse confirme dans un premier temps que les problèmes ne sont pas liés aux égouts ni au métro. Il n'y a pas de danger de stabilité par rapport aux maisons, si ce n'est un escalier qui est fragilisé et qu'il faut consolider. Cette analyse identifie comme potentielle source de désordre une maison non occupée qui est située au cœur de l'ensemble de maisons concernées. Contact a été pris avec un proche du propriétaire de ce bien mais il n'y a pas encore eu de réponse très rapide, ce pourquoi Monsieur le Bourgmestre a mis en demeure, aujourd'hui encore, le propriétaire de la maison concernée de donner accès à son bien pour que les experts puissent s'assurer de la source du problème. Quant au sinistre qui a eu lieu l'an passé dans le bas de la rue, « Bruxelles Mobilité » a injecté du sable stabilisé pour stabiliser la situation. Cette institution est en négociation avec les propriétaires pour acheter les trois bâtiments déclarés inhabitables. Le rapport de l'ingénieur a été communiqué aux différents occupants des maisons.

G. VAN GOIDSENHOVEN dit que les personnes qu'il a rencontrées étaient particulièrement inquiètes à la vue des fissures dans des murs porteurs dont on ne connaît ni l'origine ni la dangerosité. Il espère que le retour à la normale pourra se faire le plus vite possible et que la maison suspectée sera analysée pour trouver des solutions et éviter des aggravations.